

Présentation des résultats de l'Audit de l'inspection, par Philippe Delfosse, inspecteur général du secondaire au sein du Service Général de l'Inspection de la Fédération Wallonie Bruxelles

Evaluation des pratiques d'ErE DD dans les établissements scolaires de l'enseignement fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé.

Cet audit n'est pas un point final mais un processus toujours en cours. Il va alimenter d'autres travaux. Ce qui a amené à l'audit, à son origine, ce sont les Assises ErE DD à l'école en 2010-2011. Plus de 1000 enseignants ont participé à l'enquête. Il s'en est suivi un travail de rencontres avec les acteurs de l'enseignement et du monde associatif pour savoir comment travailler en terme méthodologique.

Les acteurs s'engageaient sur 6 objectifs. Un des objectifs était de travailler à partir des référentiels inter-réseaux de compétences. 4 actions dont 2 ont été confiées au Service Général de l'Inspection : 1/ identifier les portes d'entrée ErE DD dans les référentiels inter-réseaux ; 2/ évaluer les pratiques de l'ErE DD dans écoles et émettre des recommandations.

Première mission. : identifier les portes d'entrée ErE DD dans les référentiels inter-réseaux

Un travail a été mené de fin 2011 à juin 2013 sur les référentiels. Les enseignants souhaitaient être rassurés par rapport leurs référentiels et programmes lorsqu'ils faisaient des activités d'ErE DD. Il s'agissait de montrer que les liens étaient suffisants pour pouvoir faire de l'ErE DD en toute tranquillité.

On s'est rendu compte qu'il fallait d'abord s'accorder entre nous (Inspection) sur ce qu'est l'ErE DD et quelles compétences sont activées : ce que nous avons fait pendant plus d'un an. Résultat : une brochure sur le cadre théorique, déjà rééditée, distribuée à la demande dans les écoles (plus de 7000 brochures ont été demandées).

Dans ce cadre théorique, l'environnement est compris bien plus largement que l'écologie. Il intègre toute une série d'autres composantes (économique, culturelle, sociale, politique, éthique) qui représentent la diversité et la richesse de l'environnement. C'est un attrait et une difficulté.

Le travail de l'inspection était de concevoir, à titre d'exemples, des fiches d'activités. Une centaine de fiches ont été réalisées, du maternel au secondaire, dans toutes les disciplines, dans tous les secteurs du qualifiant, etc. Elles sont disponibles sur le site enseignement.be/ere (ainsi que la brochure). On en est à plus de 30 000 téléchargements depuis janvier (2014).

La seconde mission : évaluer les pratiques de l'ErE DD dans écoles et émettre des recommandations

Cet audit s'est étalé de septembre 2013 à mai dernier.

Les étapes du processus :

En septembre 2013, se met en place une équipe formée de trente deux inspecteurs/trices de tous les niveaux depuis la maternelle jusqu'au secondaire et de toutes les disciplines, ainsi que de l'enseignement spécialisé. Un dispositif a été mis au point par un groupe de travail. De janvier à avril 2014, 155 établissements, retenus de manière aléatoire, ont fait l'objet d'une visite d'Inspection ciblant spécifiquement l'ErE DD.

Méthodologie :

Les inspecteurs-trices ont rencontré les directions en vue de leur présenter la mission, de clarifier éventuellement le concept d'environnement et de planifier avec elles la suite des visites.

Il incombait ensuite aux chefs d'établissement d'informer l'ensemble des enseignants, d'identifier dans leur école les acteurs de l'ErE DD et de sélectionner les activités qui seraient présentées à l'Inspection.

Durant la mission, l'Inspection s'est entretenue avec les porteurs des quatre à cinq activités d'ErE DD retenues.

Au terme de la mission, une note de synthèse a systématiquement été transmise au Chef d'établissement ou au Pouvoir organisateur.

Elle décrivait les faits observés et proposait, le cas échéant, suggestions et conseils.

Quelques éléments quantitatifs

Nombre total d'établissements :

Fondamental : 1860 / Secondaire : 643

Nombre d'établissements visités :

Fondamental : 79 / Secondaire : 76

Nombre d'activités analysées:

Fondamental : 193 / Secondaire : 242

Ce qu'on peut retenir de cet audit :

Un bilan globalement positif

- Beaucoup d'écoles pratiquent l'ErE DD parfois même sans le savoir : on fait de l'ErE DD dans **85% des écoles visitées**. Et plus d'une activité par an.
- Près de la moitié des initiatives s'étendent sur une année scolaire, alliant des **projets d'envergure à des activités récurrentes** dans la vie de l'école. Ce ne sont pas des activités one-shot mais des activités que l'on reproduit et la plupart des activités ont une portée de plusieurs mois.
- l'ErEDD est pour les enseignants et les élèves l'occasion idéale pour parvenir à des **productions et des actions concrètes**. Les approches sont moins scolaires et transmissives ce qui explique leur succès auprès des élèves. Parfois même les élèves sont plus demandeurs que les enseignants parce que c'est l'école autrement.
- **L'ErEDD décloisonne et rassemble** : la majorité des activités impliquent plusieurs disciplines et dépassent le cadre de la classe.
- **Richesse et pertinence des projets ErEDD dans les filières de l'enseignement qualifiant**. Par leur caractère concret, ces activités constituent des portes d'entrée idéales en lien direct avec le profil de formation et les gestes du métier.

- Objectifs des activités ErEDD : **visée citoyenne** toujours présente mais peu explicite ; donner du sens aux apprentissages (fondamental) ; source de **motivation** en lien avec les programmes (secondaire).

Points porteurs d'améliorations possibles :

- **L'approche systémique** n'est pas encore suffisamment maîtrisée et développée.
- parmi les composantes, certaines sont nettement plus activées (écologique, économique et sociale) que d'autres (éthique, culturelle et surtout politique) ;
- la compétence « *construire une vision systémique à propos d'une problématique environnementale* » est peu mise en œuvre.
- **ErEDD parfois assez peu professionnelle :**
- **réflexion en termes d'activités et non en termes d'apprentissages ou de compétences,**
- **maîtrise hésitante du concept d'environnement**
-et surtout :
- **faiblesse de l'évaluation des activités** : a-t-on atteint nos objectifs ? changé les comportements ?...

Autres constats :

- En interne, il apparaît clairement que le **rôle des directions** ou des équipes de direction est prépondérant.
- L'école sollicite régulièrement **des intervenants externes** institutionnels et des associations: aides matérielles (40%), animation des classes (38%), formation des enseignants (10 % dans le fondamental - 20% dans le secondaire).
- L'action des associations et les appels à projets sont principalement identifiés comme des **déclencheurs d'activités**.
-

Les **recommandations** sont en lien avec les points à améliorer :

Professionaliser les pratiques d'ErE-DD au sein des équipes enseignantes

Opérateur : les acteurs de la formation en cours de carrière et de l'accompagnement des équipes enseignantes

Public : les équipes enseignantes

- Clarifier le concept "environnement" et ses différentes composantes, en vue de construire une approche plus systémique des enjeux environnementaux :
- Stimuler et encourager la construction de séquences d'apprentissage au départ de problématiques environnementales en s'appuyant sur les trois outils de la brochure.
- Promouvoir le regard réflexif sur les projets d'ErE-DD et l'autoévaluation des activités par les équipes pédagogiques afin d'en mesurer l'impact et de les améliorer
- Favoriser un travail collégial et interdisciplinaire autour d'activités et projets d'ErE-DD
-

Inscrire l'ErE-DD de façon structurelle au sein de l'établissement

- *Opérateur : les acteurs de la formation et de l'information des équipes de direction*
- *Public : les équipes de direction.*
- Veiller à inscrire les projets d'ErE-DD existants dans les projets d'établissement lorsque ce n'est pas fait en vue de favoriser la communication, la continuité, la mobilisation des équipes et l'émergence de nouvelles activités ErE-DD.

- Clarifier le concept d'environnement et sa dimension multidisciplinaire en vue de promouvoir l'ErE-DD au sein de leur équipe pédagogique

Renforcer la place de l'ErE-DD dans le système éducatif

Opérateur : les acteurs de la politique éducative

Public : l'Institution scolaire

- **Interroger l'interdisciplinarité dans les pratiques scolaires** : Est-ce que l'interdisciplinarité a déjà été suffisamment questionnée ? En quoi est-ce un plus par rapport aux pratiques où il n'y a pas d'interdisciplinarité ? Besoin de recherches en matière d'apports de l'interdisciplinarité.
- **Rompre, dans le secondaire, l'isolement de l'enseignant et la difficulté de coordination avec ses collègues.** Les enseignants en secondaire quand ils travaillent en équipe, c'est toujours après leurs heures... Il faut des arguments pour les encourager à l'interdisciplinarité.
- Renforcer la place de l'ErE DD dans les référentiels.
- Intégrer de manière plus explicite l'ErE DD dans le Décret Missions.
- Faire connaître et renforcer l'action de la **cellule de l'AGERS consacrée à l'Éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable**, notamment pour assurer l'information des directions et le lien avec les acteurs externes
- **Encourager et faciliter la gestion environnementale des établissements scolaires**
- Il est essentiel d'inviter à une meilleure articulation entre le monde scolaire et les pouvoirs publics responsables de la gestion environnementale
 - o afin de mettre en cohérence les projets menés par les écoles avec la vie socio-économique d'une région. Beaucoup d'inspecteurs ont eu un discours déprimant en matière de politique communale ou régionale. Exemple des parcs à conteneurs non accessibles aux écoles. En matière de gestion énergétique, de tri des déchets (exemple : accès aux parcs à conteneurs interdit aux écoles), d'élimination des produits dangereux, d'alimentation...

Questions/réponses avec les participants

- *Marina Gruslin*, enseigne dans une haute école pédagogique : la formation initiale est un lieu essentiel pour tous les enseignants qui sortent des études. C'est important que dans les futurs curriculums l'ErE DD soient présents.
- *Philippe Delfosse* : on a d'abord commencé avec le système scolaire lié à l'enseignement obligatoire et on s'est vite rendu compte que la formation initiale est essentielle. On a alors très vite intégré un professeur de la formation initiale dans le processus.
- *Joëlle van den Berg* : C'est un champ d'action sur lequel l'inspection ne pouvait pas se positionner. Une enquête va être lancée prochainement en matière de formation initiale et donnera lieu à un groupe de travail.
- *Emmanuel Rifaut*, DGEO : une Commission DD se met en place à l'ARES et pourrait être un lieu utile à cette réflexion.
- *José Montero*, directeur à La Louvière : les inspecteurs ont-ils remarqué que des partenariats sont parfois noués entre écoles et acteurs locaux politiques ?
- *Claudio Foschi*, inspecteur secondaire : sur Charleroi, la Ville faisait des appels à projets aux écoles, avec le bémol que si elle n'obtenait pas de réponse de tous les réseaux, elle était amenée à supprimer l'appel. Il y a aussi une reconnaissance de projets par des séances à l'Hotel de Ville de présentation de projets remarquables et remarquables.
- *Sylvie Pirotte*, inspectrice du fondamental : cela existe parfois et de manières diverses. On trouve d'une part, des façons de collaborer plus ponctuelles, lorsque les enseignants font appel à la commune pour obtenir des aides précises : interventions d'ouvriers communaux, par exemple. D'autre part, il est arrivé que des communes modifient le fonctionnement de certains services suite à l'interpellation d'une école, en ce qui concerne le ramassage des déchets, par exemple. C'est sans doute plus aisé dans une petite commune que dans une grande ville, ne serait-ce que parce que les différents acteurs se connaissent, se rencontrent.
- *Danielle Marvel*, responsable de la division DD à Woluwé dans le cadre du projet de label écodynamique, l'éco-team constitué d'agents communaux (DD et énergie) et de membres de l'équipe scolaire se réunit pendant les heures de cours si possible en partie philosophique et un remplacement des professeurs est donc prévu et accordé par le PO .
- *Sylvie Vanderhaeghen*, directrice d'une école fondamentale à Bruxelles : on a parlé du besoin de temps pour pouvoir échanger, partager. De qui ça relèverait d'accorder une journée par mois pour que les enseignants puissent réfléchir, penser des projets ?
- *Guy Lorquet*, inspecteur chargé de la coordination (fondamental) : il y a les temps de concertation, ainsi que les 3 jours de formation par an. Un jour par mois, on ne peut pas vous le donner tant que ce n'est pas fixé dans un cadre légal. Il faut donc interpellier le monde politique.
- *Sylvie Pirotte*, inspectrice du fondamental : effectivement, dans le fondamental, la plupart des discussions concernant les projets ErE ont lieu durant le temps des

concertations. Les enseignants en discutent aussi de manière informelle durant les surveillances des récréations, durant les temps de midi dans la salle des profs. La facilité des écoles fondamentales, c'est aussi, bien évidemment, le nombre d'acteurs, plus réduit que dans le secondaire. Il est donc plus facile de partager, même parfois avec le personnel non enseignant (personnel de garderie, d'entretien...)

- *Stéphane Adam*, inspecteur histoire : caricature de ce que j'ai pu voir : au cours de sciences, on essaie de produire des produits d'entretien bio et dans la classe d'à côté, on ne les utilise pas, simplement parce qu'on n'a pas le temps d'en parler.
- *Danielle Marvel*, responsable de la division DD à Woluwé : est-ce qu'on peut prévoir des moyens pour qu'il y ait des coordinateurs environnement DD dans toutes les écoles du secondaire comme à Robert Schuman à Eupen.?
- *Philippe Capelle*, responsable des sciences dans enseignement catholique : il faut insister sur le renforcement de l'ErE DD dans le système éducatif. Face à la complexité de l'interdisciplinarité, ne peut-on pas également partir du recueil de bonnes pratiques d'interdisciplinarité dans les écoles ?
- *Alain Maingain*, conseiller politique au groupe cdH au sein du parlement FWB: il faut professionnaliser la pratique de l'interdisciplinarité et fonder une didactique de l'interdisciplinarité. On n'avancera pas tant que, dès la formation initiale, on n'instaurera pas des didactiques de l'interdisciplinarité. Un recueil de bonnes pratiques, c'est intéressant et inspirant, mais si on ne retire pas de cela une modélisation transférable dans différents contextes, c'est trop court. Tant que l'interdisciplinarité reste une aventure de gens qui ont des atomes crochus et les meilleures intentions du monde, elle va s'essouffler. Il faut amener non seulement les enseignants mais aussi les élèves à s'approprier une méthode de questionnement systémique. C'est une composante essentielle de l'éducation à une citoyenneté active et lucide.
- *Eric Petit*, de l'asbl Quinoa : quand on voit le rapport, c'est très encourageant. Pourquoi les recommandations ne seraient pas plus fermes, surtout si déjà 85% des écoles font déjà de l'ErE DD (est-ce que ça ne va pas déforcer le discours auprès des politiques) ?
- *Philippe Delfosse* : les 85% ne représentent pas un niveau de qualité ou une vue idyllique. Certains enseignants sont seuls dans ces projets. Certains projets ne sont pas pérennisés. Il faut que ces projets se consolident, se multiplient et que s'installe une logique de cohérence par rapport aux politiques locales.
- *Claudio Foschi*, inspecteur du secondaire : dans les conclusions de l'inspection, constat que bien des choses à faire et c'est pour cela qu'on propose d'intégrer l'ErE DD dans les projets d'établissement.